



## PRÉFET DE L'ARDÈCHE

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### **Intempéries en Ardèche : point de situation - 13 octobre 16 h 00**

Le département est passé, depuis 14 heures, en vigilance jaune pour la météo et les crues. Des averses orageuses s'étendent actuellement sur la vallée du Rhône. En fin d'après midi elles perdront de leur intensité mais se poursuivront dans la journée de demain et après demain.

Les cours d'eau ardéchois sont actuellement en décrue très lente.

A 14 heures, 8 axes routiers sont fermés à la circulation et 6 fonctionnent en circulation alternée (voir détail annexé). Les services du Conseil général sont mobilisés.

A 16 heures, 7 communes soit 370 foyers sont encore sans électricité. Des pannes isolées peuvent subsister. Il convient d'appeler le service dépannage 0972 675 007 pour l'Ardèche

Quelques difficultés sont prévisibles ce lundi en matière de fonctionnement des transports scolaires. L'attention des parents est appelée sur le fait que, dans des zones touchées par des inondations de chaussée ou des éboulements, certains cars de ramassage pourront ne pas être en mesure de circuler.

#### La préfecture recommande à l'ensemble de la population :

- Mettez-vous à l'abri
- Limitez tout déplacement qui ne serait pas absolument nécessaire, roulez lentement et conformez-vous à la signalisation routière
- Tenez-vous informé de l'évolution de la situation (radio, serveur vocal de la préfecture au 02 31 39 30 64)
- Veillez à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés par des rafales de vent.
- Soyez particulièrement attentifs aux cours d'eau, aux ruissellements et aux éboulements.
- Ne pas s'approcher, ne pas toucher aux fils électriques tombés à terre.



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

**Liste des principales routes fermées :**

- D 579A accès à Vogüé
- D 86 à Bourg St Andéol, déviation locale en place
- D 215 entre St Andéol de Fourchades et St Martial
- D 378 entre Chanéac et Borée
- D 478 entre St Jean Roure et St Martin de Valamas
- D 281 entre le Chambon et St Andéol de Fourchades
- D 404 entre Intres et Mars
- D 247 entre La Chapelle sous Chanéac et St Clément

**Liste des principales routes en circulation alternée :**

- D 237 entre St Martial et Arcens
- D 215 entre St Martial et Borée
- D 536 entre Montpezat et Le Roux
- D 120 sortie St Agrève en direction de St Julien Boutières
- D 533 entre St Agrève et Désaignes
- D 19 entre le col du Bez et St etienne de Lugdarès

Le Préfet,

Bernard GONZALEZ